



DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT COURS DU MOIS DE DECEMBRE 2021

Une personne arrêtée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 30 novembre 2021, vers 16 heures, tout près de l'endroit communément appelé « Kugasoko », au quartier Carama, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Salvator Gasogo, chauffeur dans une agence de transport Air ponctuel a été arrêté par Emile Cimpaye, responsable du SNR en province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, ce responsable du SNR était abord du véhicule Toyota Hilux immatriculé D7934A accompagné par le prénommé Pasteur, chauffeur, Yvonne Nibigira qui a un litige avec Salvator Gasogo et deux policiers. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au cachot du SNR, tout près de la Cathédrale Regina Mundi, zone Rohero, commune Mukaza, Bujumbura mairie.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kigamba, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 novembre 2021 indique qu'en date du 25 novembre 2021, au chef-lieu de la commune Kigamba, province Cankuzo, Ezéchiel Niyondiko, représentant communal du parti CNL et Japhet Nishobora, secrétaire communal du même parti, ont été arrêtés par l'administrateur communal et conduits au cachot communal de Kigamba. Selon des sources sur place, ils répondaient à un appel téléphonique de cet administrateur qui les accusait d'appartenir à un groupe à main armée. Selon les mêmes sources, ils ont été libérés en date du 27 novembre 2021.

Un directeur de l'ECOFO arrêté en commune Bugabira, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 novembre 2021 indique qu'en date du 27 novembre 2021, sur la colline Ruhehe, commune Bugabira, province Kirundo, Pascal Nyandwi, membre du parti CNDD-FDD, directeur de l'ECOFO Ruhehe, a été arrêté par le commissaire communal de police après avoir opéré deux fouilles perquisitions à son domicile. Selon des sources sur place, très tôt le matin de cette journée, vers 4 heures, la famille de Pascal a été réveillée par ce commissaire communal accompagné par des policiers qui venaient opérer une fouille perquisition mais rien n'y a été trouvé. Ces policiers sont retournés à leur position sise tout près de

cette commune. Selon les mêmes sources, vers 6 heures, ces policiers sont revenus et ont réveillé encore la famille qui a été obligée de faire sortir tous les biens de la maison avant de refouiller. Après 30 minutes, le commissaire s'est dirigé vers les alentours de la maison, à l'extérieur de l'enclos et a montré une grenade et 3 cartouches d'un fusil kalachnikov conservés dans la compostière. Directement, le chef de ménage a été conduit au cachot de la commune Bugabira avant d'être transféré en date du 28 novembre 2021 au cachot de la PJ Kirundo. En date du 30 novembre 2021, il a été remplacé dans ses fonctions de directeur par Pascal Nsabiganje, membre du parti CNDD -FDD.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 11 décembre 2021, vers 15 heures, au chef-lieu de la commune Kayogoro, province Makamba, Ernest Butoyi, membre du parti CNL, a été arrêté par un policier accompagné par des jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au commissariat communal de police à Kayogoro sans lui préciser le motif de son arrestation. Selon les mêmes sources, son arrestation était liée à son appartenance politique.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 décembre 2021 indique qu'en date du 26 novembre 2021, sur la colline Nyabutare, zone Muyange, commune Nyanza-lac, province Makamba, Jérémie Nsengiyumva a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, la victime avait été accusée de manque d'autorisation pour la fabrication des briques dans sa propriété et l'OBM lui avait exigé de payer une amende de 600 000 fbu mais il n'en avait pas. Selon les mêmes sources, il a été conduit au cachot du commissariat communal de police de Nyanza-lac.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 15 décembre 2021, sur la colline Gatonde, commune Nyabikere, province Karuzi, Joris Bukeyeneza, membre du parti CNL, enseignant au Lycée communal de Gatonde, natif de la commune Shombo, a été arrêté par des policiers au moment où il rentrait de son service et conduit au cachot de la police en commune Shombo. Selon des sources sur place, il a été accusé de propager de fausses informations sur les réseaux sociaux et les médias en exil. Selon les mêmes sources, Pierre Nizigiyimana, administrateur de la commune Shombo accuse cet enseignant d'avoir raconté que certains administratifs communaux forcent le personnel enseignant de contribuer pour prendre en charge des Imbonerakure qui font des entraînements paramilitaires sur la chaîne de montagnes de Gihinga en province Mwaro.

Onze personnes arrêtées en commune et province Rumonge

En date du 13 décembre 2021, onze personnes ont été arrêtées lors d'une fouille perquisition organisée par la police en zone Gatete, commune et province Rumonge. Des sources policières indiquent que toutes ces personnes arrêtées étaient des irrégulières qui ne possédaient pas des CNI. Elles étaient conduites au cachot de la police à Rumonge.

Une personne arrêtée en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 23 décembre 2021, vers 15 heures, sur la colline et commune Rusaka, province Mwaro, Bruce Irakoze a été arrêté par des Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, Bruce

avait contracté un crédit de 800 000 Fbu dans l'association « Nawe nuze » au mois de Janvier 2021 et devrait avoir terminé de le rembourser le 23 décembre 2021. Selon les mêmes sources, lors de la clôture de leur cycle financier, Bruce n'a pas pu rembourser toute la dette avec intérêt. Ainsi, il a été ligoté par des Imbonerakure dont un certain Gasongo et Gahungu et l'ont conduit au cachot de la commune. Charles Ndayisaba, OPJ, lui a signifié qu'il ne sortira du cachot qu'après avoir remboursé tout l'argent.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Bururi

En date du 24 décembre 2021, sur la colline Kiremba, zone Muzenga, commune et province Bururi, Nestor Sindayigaya et Hamu Ndayisaba, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des policiers accompagnés par des Imbonerakure dont Fleury, résident de cette colline. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de boire le vin d'ananas communément appelée « Umunanasi ». Ils ont été détenus au cachot du poste de police à Kiremba.

Quatre évangélistes arrêtés en commune et province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 décembre 2021 indique qu'en date du 15 décembre 2021, Ezéchiel Bujeri et Elimeleck, tous pasteurs de l'église EUSEBU Nyanza-lac ont été arrêtés par des policiers sous l'ordre de l'administrateur communal, Marie Goreth Irankunda suite aux désaccords entre responsables de ladite Eglise et des fidèles. Selon des sources sur place, en date du 16 décembre 2021, vers 5 heures du matin, des policiers ont également arrêté Pasteur Joël Gihimbare et Pasteur Jérémie Niyonkuru et les ont conduits au cachot du commissariat de police de Nyanza-Lac. Selon les mêmes sources, tous les 4 ont été transférés au cachot du commissariat provincial de police à Makamba avant de les transférer au cachot du parquet de Makamba. Les mêmes sources indiquent que l'infraction à leur charge se trouvant sur leur dossier RMP 21091 fait savoir qu'ils sont accusés de collaborer avec les rebelles du Général Godefroid Niyombare. Les mêmes sources nous renseignent qu'en date du 23 décembre 2021, ils n'avaient pas encore comparu devant le procureur.

Une femme arrêtée en commune et province Bubanza

En date du 29 décembre 2021, vers 8 heures, sur la colline centre-ville, zone, commune et province Bubanza, Béatrice Nizigiyimana, aide infirmière au CDS Bubanza II, a été arrêtée par Venant Miburo, responsable du SNR en province Bubanza. Selon des sources sur place, Béatrice se rendait au service. La victime a été conduite au cachot du SNR à Bujumbura tout près de la cathédrale Régina Mundi. Le mobile de son arrestation est inconnu.

Deux journalistes arrêtés en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 28 décembre 2021, vers 12 heures aux enceintes du CDS de la zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, Jérôme Hakizimana et Innocent Bibonimana, respectivement reporter et cadreur à la Radio-télévision Isanganiro ont été arrêtés par des policiers et gardés pendant plus d'une heure dans un des bureaux de ce CDS. Selon des sources sur place, ces journalistes s'étaient rendus au CDS Kanyosha pour faire un reportage en rapport avec l'augmentation des centres de dépistage de la covid-19, suite à une forte propagation de la pandémie. Les mêmes sources ajoutent que ces deux journalistes ont été obligés de supprimer les

éléments du reportage recueillis avant leur arrestation. Ils ont été accusés de faire ce reportage sans autorisation du ministère en charge de la santé.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 décembre 2021 indique qu'en date du 20 décembre 2021, vers 20 heures, au site SOBEL, sur la colline 13^{ème} transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Diomède Rukundo, membre du parti CNL, originaire de la zone Gatumba, de la même commune et province, a été arrêté par le surnommé Cokumpa, Imbonerakure puis conduit au cachot du poste de police de la commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, en date du 21 décembre 2021, il a été sorti de ce cachot par Cimpaye, responsable du SNR en province Bujumbura rural et conduit au cachot du SNR tout près de la cathédrale Regina Mundi. Selon les mêmes sources, le motif de son arrestation est lié à son appartenance politique.

Deux personnes arrêtées en commune et province Rumonge

En date du 26 décembre 2021, vers 11 heures, au centre de la zone Minago commune et province Rumonge, Canésius Nsabimana et son épouse Nadine Munezero, enseignante au lycée communal Minago, ont été arrêtés à leur domicile par le responsable du SNR dans la province Rumonge. Selon des sources sur place, ils ont été embarqués vers le cachot du commissariat provincial de police à Rumonge. En date du 27 décembre 2021, vers 14 heures, les deux victimes ont été sortis de ce cachot et conduits au cachot du SNR à Bujumbura. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de perturber la sécurité et Nadine Munezero a été interrogée sur les motifs des déplacements fréquents de son mari à Bujumbura et a été accusée de complicité à la perturbation de la sécurité.